

# Majeure en études anglaises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

## Sommaire et particularités

**NUMÉRO** 1-135-2-0

**CYCLE** 1<sup>er</sup> cycle

**TITRE OFFICIEL** Majeure en études anglaises

**TYPE** Diplôme

**CRÉDITS** 60 crédits

**COTE R MINIMALE** 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Temps plein

 Temps partiel

 Offert au campus de Montréal

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Heather Meek (514) 343-6239

heather.meek@umontreal.ca

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission

<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

## Objectifs

Ce programme est construit à l'intention des étudiants qui souhaitent combiner une bonne connaissance des études anglaises avec une formation dans une discipline connexe ou complémentaire. Comme le baccalauréat spécialisé, mais de façon plus limitée, il vise à introduire l'étudiant à l'analyse et à la critique des textes (surtout, mais pas exclusivement littéraires), à l'acquisition de connaissances sur les oeuvres principales des littératures et cultures en langue anglaise et à perfectionner l'usage de la langue anglaise. La majeure est accessible à l'étudiant qui démontre, par un test d'admission, que sa connaissance de la langue anglaise est suffisante pour lui permettre d'accéder à des cours de langue anglaise de niveau intermédiaire avancé dès son admission au programme.

## Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- DIRECTEUR LITTÉRAIRE
- ÉCRIVAIN
- INTERPRÈTE
- LINGUISTE
- SCÉNARISTE-DIALOGUISTE

## Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC  
et
- attester d'une connaissance de niveau intermédiaire avancé de l'anglais (voir Remarques) ou réussir le test de classement du niveau B1.2.

## Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

## Remarques

- Connaissance minimale de niveau intermédiaire de l'anglais: deux cours d'anglais de niveau collégial dont un de niveau intermédiaire (niveau 102) ou une combinaison jugée équivalente.
- Critères pour obtenir une dispense du test de classement: DEC dans un Cégep anglophone ou réussite de 24 crédits universitaires dans une université anglophone (cours en anglais).

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- Automne 2020** (à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019)
  - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1<sup>er</sup> mars 2020** ?
  - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1<sup>er</sup> février 2020** ?
  - Candidats avec des études hors Québec : **1<sup>er</sup> février 2020** ?

### Hiver

- Hiver 2020:** Du 15 août 2019 au 1<sup>er</sup> décembre 2019

## Structure du programme (1-135-2-0)

Version 10 (A17)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 71

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000.

#### Bloc 71A Initiation à la littérature

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1002	Reading Fiction	3.0J	ANG 1100	Initiation to English Literary Studies	3.0J
ANG 1005	Reading Popular Culture	3.0J	ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0J
ANG 1006	Reading Drama	3.0S	ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J
ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0S			

#### Bloc 71B Grammaire et composition

Option - maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1052	English Grammar 1	3.0S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J

#### Bloc 71C Langue parlée

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0S

**Bloc 71D Langue écrite**

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J

**Bloc 71E Cultures anglophones**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1021	Contemporary British and Irish Culture	3.0S
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0
ANG 1023	Contemporary American Culture	3.0J

**Bloc 71F Cultures et littératures populaires**

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0	ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0S
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0S	ANG 2115	Shakespeare	3.0
ANG 1600	Detective Fiction	3.0J	ANG 2312	The Romance	3.0
ANG 1700	Literature and Film	3.0J	ANG 2330	Reading Journalism	3.0
ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0J

**Bloc 71G Interfaces culturelles**

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0	ANG 2322	War, Literature, and the Arts	3.0J
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0	ANG 2362	Literature and Globalization	3.0
ANG 2005	English Studies in a Comparatist Context	3.0J	ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J
ANG 2020	English Languages since 1066	3.0J			

**Bloc 71H Perspectives historiques et nationales**

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1001	Reading Poetry	3.0J	ANG 1500	African-American Literature	3.0J
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0	ANG 2153	British Literature 1790 to 1900	3.0
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ANG 1282	British Drama	3.0S	ANG 2260	Modernism in Art and Literature	3.0J
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0J	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0
ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0	ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0J
ANG 1381	Survey of American Literature	3.0			

**Bloc 71I Disciplines connexes**

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0J
HAR 1190	Introduction aux arts du 9 <sup>e</sup> au 18 <sup>e</sup> siècle	3.0J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0J
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S			

**Bloc 71J Stages**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 3101	Stage 1	3.0
ANG 3102	Stage 2	3.0

**Bloc 71Z**

Choix - 3 crédits.

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle ANG.

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Communication (Sciences)	Majeure	60 crédits	1-225-2-0	Jour
Traduction	Majeure	60 crédits	1-185-2-0	Jour
Traduction	Baccalauréat	90 crédits	1-185-1-0	Jour
Études anglaises	Baccalauréat	90 crédits	1-135-1-0	Jour
Études anglaises	Mineure	30 crédits	1-135-4-0	Jour

### Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle

Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle ANG.

### Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international\* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

\* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de quatre trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

### Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Diplôme en études anglaises. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.